

Documents pontificaux

Bref du Souverain Pontife à Mgr. Doutreloux

LÉON XIII, PAPE

A Notre Vénérable Frère Victor-Joseph, évêque de Liège.

Vénérable Frère, Salut et bénédiction apostolique.

Le peuple belge doit être au premier rang quand il s'agit d'exalter le culte de la sainte Eucharistie. Ce qui le prouve tout d'abord, c'est cette ardeur de la foi qui chez lui, malgré les vains efforts des ennemis de la religion, est demeurée pendant tant de siècles et demeure encore dans la même faveur.

Mais combien plus l'y oblige la gloire de ses ancêtres, gloire unique, dont l'histoire conservera le légitime souvenir, tant que l'Eglise du Christ restera debout.

En effet, tandis que les hérétiques et surtout Bérenger attaquaient l'auguste Sacrement, Dieu accorda à vos aïeux l'insigne faveur, que sur les pas de Julienne de Cornillon, divinement inspirée, ils fussent les premiers, donnant ainsi l'exemple aux autres nations, à rendre à la sainte Eucharistie les honneurs publics, à célébrer la fête appelée : *Corpus Christi* et à créer l'usage de porter en grande pompe l'auguste Sacrement à travers les rues des villes.

C'est là pour vous un juste titre de gloire ; aussi est-ce avec raison que vous avez décidé de convoquer à Bruxelles un congrès eucharistique afin d'augmenter partout la piété des catholiques envers le sublime mystère de la charité divine.

Ce congrès sera couronné du plus heureux succès : la sagesse des vénérés prélats présents en grand nombre à cette solennité nous en donne la ferme persuasion, ainsi que l'empressement des fidèles et des dames de l'adoration perpétuelle, qui se distinguent par leur zèle pour l'accroissement de la dévotion à la sainte Eucharistie.

Et Nous, voulant donner plus d'éclat à cette assemblée, Nous avons voulu députer auprès de vous Notre cher fils Vincent Vanutelli, cardinal du titre de Saint-Sylvestre *in capite*.

Par le présent Bref, Nous louons de nouveau votre entreprise et, en preuve de Notre bienveillance, comme aussi pour attirer

sur vous les dons célestes, Nous accordons la bénédiction apostolique à vous, vénérable frère, à ceux qui prendront part au congrès et à la nation belge tout entière.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 5 juillet de l'an 1898, de Notre pontificat le vingt et unième.

LÉON XIII, PAPE.

MICHELET

Voici un nom qui est en train de devenir célèbre, sinon parmi les catholiques, du moins dans le monde des libres penseurs.

Jules Michelet est un historien, né à Paris, en 1798, et mort en 1874, à Hyères. Son œuvre principale est une *Histoire de France*.

Depuis sa mort, on a assez peu parlé de lui. Mais voici que, depuis quelques mois, son nom a été remis en évidence par les admirateurs de son idée antireligieuse et hostile à l'Eglise catholique.

La libre pensée parisienne vient de lui faire une fête de famille et de célébrer pompeusement le centenaire de cet homme néfaste.

Comme j'ai remarqué que certains journaux canadiens paraissent s'associer de cœur à cette glorification de la libre pensée dans la personne de l'un de ses adeptes, je crois devoir donner à mes lecteurs un faible aperçu du caractère religieux ou plutôt antireligieux qui domine l'œuvre et la vie de ce fameux sceptique.

Comme échantillon du genre, je cite une page de son *Histoire de France*. C'est la narration impie, voltairienne et athée des événements de l'an 1000.

Oyez :

“ Ce monde (le moyen-âge) ne voyait que chaos en soi : il aspirait à l'ordre et l'espérait dans la mort. D'ailleurs, en ces temps de miracles et de légendes, où tout apparaissait bizarrement coloré comme à travers de sombres vitraux, on pouvait douter que cette réalité visible fût autre chose qu'un songe. Les merveilles composaient la vie commune. L'armée d'Othon avait bien vu le soleil en défaillance et jaune comme du safran. Le roi Robert, excommunié pour avoir épousé sa parente, avait, à l'accouchement de la reine, reçu dans ses bras un monstre. Le diable ne prenait plus la peine de se cacher ; on l'avait vu à Rome se présenter solennellement devant un pape magicien. Au milieu de tant d'apparitions, de visions, de voix étranges, parmi les miracles de Dieu et les prestiges du démon, qui pouvait dire si la terre n'allait pas un matin

se résoudre en fumée au son de la fatale trompette ? Il eût bien pu se faire alors que ce que nous appelons la vie fût en effet la mort, et qu'en finissant, le monde, comme ce saint légendaire, "commençât de vivre et cessât de mourir."

"..... L'empire romain avait croulé, celui de Charlemagne s'en était allé aussi ; le christianisme avait cru d'abord devoir remédier aux maux d'ici-bas, et ils continuaient. Malheur sur malheur, ruine sur ruine. Il fallait bien qu'il vînt autre chose, et l'on attendait. Le captif attendait dans le noir donjon, dans le sépulchral *in pace* ; le serf attendait sur un sillon, à l'ombre de l'odieuse tour : le moine attendait dans les abstinences du cloître, dans les tumultes solitaires du cœur, au milieu des tentations et des chutes, des remords et des visions étranges, misérable jouet du diable qui folâtrait cruellement autour de lui, et, qui le soir, tirant sa couverture, lui disait gaiement à l'oreille : " Tu es damné."

" Tous souhaitent sortir de peine et n'importe à quel prix ! Il leur valait mieux tomber une fois entre les mains de Dieu et reposer à jamais, fût-ce dans une ombre ardente."

J'arrête là ! Est-ce assez monstrueux ? Dieu, les miracles, les saints et les moines sont-ils assez ridiculisés ? Avez-vous bien remarqué cet accouplement des miracles de Dieu et des prestiges du démon, le persiflage de la vie monastique, de l'idée religieuse, de l'excommunication de Robert, du christianisme qui n'a pu empêcher les maux d'ici-bas de continuer ? Michelet, l'auteur de cette page infâme, confond à dessein le miracle avec les prestiges et les visions, la puissance de Dieu avec celle de Satan, faisant croire à la magie des papes, afin de mieux asseoir le doute dans la conscience. Comme résultat, l'idée qui se dégage de cette page blasphématoire, c'est que la religion du Christ est impuissante à réprimer le vice, à conjurer le mal ; c'est qu'il est indifférent de vivre ou de mourir, que la vie future ne vaut pas mieux que la vie présente ; que l'existence d'une autre vie, d'une vie meilleure et éternelle, est même douteuse. D'où la conclusion qu'il vaut aussi bien *reposer à jamais, fût-ce dans une ombre ardente*, celle dont s'enveloppe Lucifer, naturellement.

Et voilà !

Au dire de ce grand sceptique, selon l'expression d'un poète athée, " rien n'est vrai, rien n'est faux, tout est songe et mensonge " ; la vie est peut-être la mort et la mort est peut-être la vie ; il faut autre chose que le christianisme pour régénérer le monde d'ici-bas, qui est probablement éternel, car si la mort est la vie, et *vice versa*, décidément nous jouissons de la faculté d'être sans fin, nous sommes indestructibles.

A la bonne heure. Voilà qui est consolant pour ceux qui n'ont pas peur du diable, ce démon bon enfant, espiègle, qui

faisait toutes sortes de diableries aux moines et aux saints du moyen-âge.

De nos jours, je suppose que ces choses-là n'existent plus, car nous avons, pour nous relever le moral, former les caractères, nous éclairer sur les temps obscurs de cet âge, les esprits forts de l'école de Michelet.

Tous ces esprits forts sont d'opinion qu'il faut au monde *autre chose que le christianisme* : il faut la libre pensée, l'athéisme, la négation de Dieu, la ruine de l'Eglise, de son action sociale et religieuse ; le tout couronné par le règne de Satan, le désordre, le chaos.

Telle est la doctrine, telles sont les opinions de Michelet, doctrine et opinions erronées, absurdes, démoralisatrices, devant lesquelles viennent de s'incliner tous les ennemis de l'Eglise, en plein Paris, le jour du centenaire.

Afin de mieux glorifier le grand apôtre de l'erreur, les journalistes ont griffonné et les orateurs ont parlé. Grâce à la complaisance de la *Patrie*, de Montréal, nous avons su ce que les uns et les autres ont pu dire ou écrire.

Dans son numéro du 19 juillet, *La Patrie* reproduit un article de Camille Pelletan, qui termine ainsi l'éloge de Michelet :

“ J'ajoute que c'est une des gloires les plus pures dont nous avons le droit d'être fiers. Sa fidélité à ses convictions, à l'idée moderne, à l'esprit de la Révolution n'a pas été diminuée par une minute de faiblesse.”

Oui, c'est certain : Michelet a été fidèle à l'idée moderne et à l'esprit de la Révolution, c'est-à-dire à l'idée d'une société sans Dieu, sans croyance religieuse, sans foi.

Qui se dit fidèle à la Révolution se dit partisan et admirateur de la fameuse *Déclaration des Droits de l'homme* dont voici le Xe article :

“ Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, *même religieuses*, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public.”

Telle est la proposition fautive, erronée, qui fait la base des libertés modernes, libertés qui dégèrent si facilement en une licence effrénée que veut nous imposer le monde révolutionnaire et maçonnique.

“ Ainsi, dit Mgr. Bougaud, dans le domaine de la religion, il n'y aurait que des *opinions*. L'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, la distinction du bien et du mal ne seraient que des *opinions*, tout comme l'athéisme et le matérialisme ! Et à ces *opinions* il n'y aurait qu'une limite imposée : l'ordre public. De Dieu, de sa volonté méprisée, rien. C'est l'athéisme pratique ”....

Mais, continue, Mgr. Bougaud, mais où la Révolution a porté

ses coups les plus perfides, c'est dans le silence que la *déclaration* garde sur Dieu et la religion. Quoi ! ces législateurs vont parler au nom de la France, de cette nation qui, depuis quinze siècles, est par excellence la nation chrétienne et qui l'est encore au moment où ils écrivent, et ils n'osent pas même prononcer le nom de Dieu ! " En présence, disent-ils, et sous les auspices de l'Être suprême." Quelle chute, quand on se rappelle le début de la loi salique : " Vive le Christ qui aime les Francs ! " Et les affirmations si chrétiennes de Charlemagne, de St. Louis, même de Louis XIV ! Un autre souffle passe ici, qui efface, qui rature, partout où nos pères l'avaient écrit, le nom de Dieu et de Notre Seigneur Jésus-Christ."

Voilà donc l'esprit de la Révolution auquel Michelet a voué une fidélité à toute épreuve, fidélité qui *n'a pas été diminuée par une minute de faiblesse.*

C'était évidemment un esprit fort, si fort qu'il a pu rester réfractaire à tout principe religieux et continuer bravement l'œuvre néfaste de la Révolution et de la maçonnerie marchant à la destruction de l'ordre social, des bonnes mœurs, de la foi, de la religion et de l'Eglise du Christ.

C'est pourquoi il a vu la majeure partie de son œuvre mise à l'Index et tout le clan maçonnique faire son apothéose lors du centenaire. En cette circonstance, M. Léon Bourgeois, ministre de l'Instruction Publique, un franc-maçon haut gradé, avait mission de prononcer un discours solennel. Il s'est acquitté de sa tâche à merveille, de manière à fasciner la *Patrie*, de Montréal, qui, à la date du 28 juillet, nous donne la péroraison de ce "fort éloquent discours," dit-elle.

Voyons un peu cette pièce.

Ça débute comme suit :

" Pour que la cité morale s'élève autour de nous, il faut qu'elle soit fondée d'abord en nous-mêmes."

Au risque de passer pour un imbécile, je vous avouerai franchement que je ne comprends pas bien cette métaphore. Mais comme je suis quelque peu initié aux secrets des francs-maçons dont j'étudie les finesses et les habiletés, je me figure que cette *cité morale* doit être la franc-maçonnerie elle-même. Les chefs de la secte, voyez-vous, sont tenus de parler un langage inintelligible lorsqu'ils s'adressent aux profanes. Continuons, la suite nous aidera peut-être à débrouiller.

Il faut que, par l'éducation, elle soit fondée dans l'âme de chacun de ceux de demain."

Le tableau a des proportions véritablement gigantesques. C'est une figure de rhétorique qui n'est pas ordinaire. Les pro-

faunes, comme vous et moi, ouvrent de grands yeux en voyant une *cit  morale* fond e, d'abord en nous-m mes, et ensuite, par l' ducation, dans l' me de chacun de ceux de demain.

Bien que nous ne comprenions pas, on peut bien dire que c'est beau ;  a doit  tre f erique m me, surtout   la lueur des r verb res des loges. En effet, hors des loges, nous sommes dans les t n bres.

Passons.

“ C'est le sens de son mot c l bre.”

Tiens ! Michelet a dit un mot c l bre. H tons-nous de le recueillir.

“ Quelle est la premi re partie de la politique ? L' ducation. La seconde ? L' ducation. La troisi me ? L' ducation.”

Diantre ! c'est un mot c l bre, celui-l  : l' ducation qui forme les trois parties de la politique. Mais, diable, je suis encore dans les nues et je me demande tout b n volement quelle est cette politique.

Ah ! mais, j'y suis, c'est la politique r volutionnaire et ma onnique. Vous allez voir que j'ai raison. Lemmi, le pape du lucif rianisme, dans sa circulaire du 25 octobre 1889,  crivait, entre autres choses :

“ L'instruction et l' ducation dans les  coles doivent  tre aussi le souci quotidien des fr res ma ons..... Il faut que les  coles municipales, asiles, coll ges, lyc es et  coles techniques, selon les circonstances, soient indiff rents ou contraires au catholicisme et qu'on y infiltre les doctrines et les m urs naturalistes et libres,  trang res   toute pr occupation religieuse.”

Amis lecteurs, retenons bien cette d claration et nous allons comprendre tout le reste sans effort.

Allons toujours :

“ Il parle comme parlait la Convention nationale : “ Si nous d cr tons l' ducation, nous aurons assez v cu.”

Nous y voil . Michelet a parl  comme la fameuse Convention nationale. Camille Pelletan a donc raison de vanter sa fid lit    l'esprit de la R volution. Comme la R volution est fille de la franc-ma onnerie, il  tait tout naturel que la m re, par la bouche de l'un de ses ma tres, fit   son tour ressortir son z le et son d vouement qui n'ont jamais subi un instant de faiblesse, tel que l'affirme Pelletan.

Mais poursuivons :

“ Les enfants ! comme il y pense, comme il a confiance en eux,”

Quel c ur de p re !

“ si l'on sait dans ces êtres simples, héritiers d'une race généreuse, éveiller et développer le sentiment où se fonde la cité ! ”

Tiens ! tiens ! voici encore la cité qui nous arrive, mais pour se fonder, cette fois, dans le sentiment. De plus en plus fort. Avec la cité se fonde aussi :

“ La foi à la grande association où tous se sacrifient.”

Je commence à comprendre ; et vous aussi, n'est-ce pas ?

Pour voir si nous comprenons bien, nous allons récapituler. La cité s'élève d'abord autour de nous, puis se fonde en nous-mêmes, puis dans l'âme de chacun de ceux de demain, et enfin dans le sentiment de l'enfant ; de plus, quand on a su cultiver ce dernier, vient aussi s'y fonder la foi à la *grande association où tous se sacrifient*. Alors, oh ! alors, nous avons perverti l'enfance et l'adolescence en les vouant à la franc-maçonnerie et nous avons ce que Notre St. Père le Pape appelle “ la synagogue de Satan.”

Le F. Bourgeois continue, toujours au sujet des enfants :

“ Il ne faut plus que les sages se contentent de dire : Laissez-venir à nous . . . Il faut qu'ils aillent à eux.”

Oh ! mais qu'il est donc sage, qu'il est donc ingénieux, ce bon M. Bourgeois ! Au fait, on n'est pas franc-maçon pour rien. Et, du reste, la franc-maçonnerie n'a-t-elle pas assumé la tâche de tout réformer, de tout régénérer : la religion comme la société, afin d'abolir le règne social du Christ ? Notre-Seigneur a dit : *Laissez venir à moi les petits enfants*. Eh bien, se dit la franc-maçonnerie, moi, je vais aller à eux et je vais les lui arracher pour les remettre à Satan.

Toutefois, ne craignons pas : le Christ a vaincu Lucifer et les enfants continueront d'aller au Christ. Dix-neuf siècles de haine et de persécutions attestent ce fait.

“ L'enfant est l'interprète du peuple, que dis-je, il est le peuple, le peuple innocent.”

L'enfant est l'interprète du peuple.

Pas facile à saisir de prime abord.

Il est le peuple !

J'ai toujours cru que l'adolescence, l'âge mûr, les vieillards faisaient aussi partie du peuple ! Oh ! ces francs-maçons, ils sont terribles. Ils vous arrangent les choses de manière à ce que les pauvres profanes n'y puissent rien entendre.

Procédons : voici encore du propre :

“ Comme il l'a prévue, appelée de ses vœux, cette école nationale que la République a fondée, mais qu'il faut qu'elle élargisse et complète encore ! ”

C'est cela : élargissez le cercle de la maçonnerie, complétez son œuvre au moyen des écoles nationales d'où vous avez rejeté le Christ, banni la religion, pour y faire entrer l'enseignement neutre, ou sans Dieu.

Telle est l'école tant désirée par Michelet et ses congénères maçonniques. Mais là ne se bornent pas leurs vœux ; ils ne seront au comble de la joie que le jour où les espérances suivantes seront réalisées :

“ Comme il l'aime à l'avance, cette salle de classe où, sans distinction de fortunes, d'opinions, de croyances, tous les fils de la nation devraient venir s'asseoir côte à côte, où, cessant de s'ignorer, “ liés d'amitiés quoique divisés de carrières, ils feraient plus entre eux que toutes les politiques et toutes les morales du monde, ” où, par leur rapprochement, ils formeraient “ le nœud sacré de la cité. ”

Hein ! Voilà encore la cité, *le nœud sacré de la cité*. Savez-vous que c'est une expression qui n'est pas banale ! En face de cette nouveauté bizarre, d'une compréhensibilité fort douteuse, je suis tenté de me demander, à l'instar de feu Alex. Dumas : “ C'a-ti une queue ? c'a va-ti sur l'eau ? ”

N'oublions pas que c'est M. Léon Bourgeois qui parle. Dame ! quand on a été premier-ministre de la France, qu'on est ministre de l'Instruction publique et porteur d'un haut grade maçonnique, on peut bien se permettre des métaphores de cette hardiesse. Il faut bien montrer qu'on est au-dessus du vulgaire et épater les badauds, même au risque de ne pas être compris.

En lisant cette déclaration, j'ai été frappé de sa ressemblance avec celle faite par un honorable ministre canadien ayant des attaches avec la *Patrie*, au cours d'un voyage dans les plaines de l'Ouest, en novembre 1896. Notre ministre avait alors déclaré qu'il désirait, lui aussi, voir ses fils catholiques siéger à l'école, à côté des fils du protestantisme et du fanatisme.

Voilà donc deux ministres faits pour s'entendre comme larrons en foire, et rien de surprenant de les voir se donner une cordiale poignée de mains par-dessus les mers.

C'est pire que le colosse de Rhodes.

Hâtons-nous lentement, dirai-je avec le poète :

“ Oh ! ce qu'il veut qu'on y enseigne, ce ne sont pas de nombreuses connaissances ; plus tard ce sera l'objet des écoles spéciales. ”

C'est sage, il faut procéder par degré, infiltrer, goutte à goutte, le poison maçonnique dans le sang de l'enfance. Le reste viendra bien ensuite, comme vous allez voir :

“ Ce qu'il rêve pour les premières années, c'est une éducation qui “fonderait d'abord la patrie au cœur de l'enfant.”

Bon ! Michelet laisse de côté la *cité* pour adopter la patrie. Tantôt, c'était la cité qu'il fallait fonder en nous-mêmes, et maintenant, c'est la patrie qu'il faut fonder par l'éducation qui forme les trois parties de la politique.

“ La France, dit-il, doit s'entourer de ses enfants et leur enseigner la France.”

La France doit enseigner la France à ses enfants !

Tonnerre ! n'est-ce pas là encore une métaphore hardie, qui, réduite à sa plus simple expression, veut dire ceci : La France doit donner à ses enfants l'enseignement voulu par la franc-maçonnerie. Il faut d'abord inculquer aux enfants les notions des principes de la franc-maçonnerie, et ensuite, lorsqu'ils seront devenus adolescents, il faudra des écoles spéciales pour les initier à des secrets plus en rapport avec leur âge et leurs aptitudes.

Poussons toujours de l'avant et apprenons ce qu'est la patrie.

“ La patrie, c'est une éducation vivante ”

Cette définition ne cède rien à la hardiesse des métaphores précédentes. Nous sommes donc fixés sur le mot patrie. C'est une *éducation vivante* et réciproquement, je suppose, l'éducation vivante, c'est la patrie.

Les naïfs se figurent que M. Bourgeois est sérieux quand il tient ce langage imagé. Il est moins sérieux dans ce qu'il dit que dans ce qu'il veut, dans le but qu'il poursuit, en sa qualité de chef de secte. Ce langage est calculé, mesuré, ce sont des termes de convention employés par les francs-maçons afin de mieux couvrir leur jeu et de faire tomber le plus de victimes possible dans le panneau.

À la place du mot “ patrie,” mettez “ doctrine maçonnique,” et vous comprendrez facilement ce qui, à première vue, vous était inintelligible, énigmatique.

Voyons la suite :

“ et quand cette patrie est la France ”

C'est-à-dire : quand la doctrine maçonnique gouverne et régit la France.

“ quand cette *personne*

Ce n'est plus une cité, ni une patrie, c'est maintenant une personne. Substituez lui le mot : la franc-maçonnerie et lisez :

“ Quand cette *personne* qu'il s'agit de faire connaître et de faire aimer comme une mère, est celle qui, dans l'histoire de tous

les temps, "a le plus confondu son intérêt et sa destinée avec ceux de l'humanité," celle dont "les lois ne sont autres que celles de la raison."

Nous sommes manifestement en plein milieu révolutionnaire et franc-maçonnique. C'est le règne de la déesse Raison.

Continuons :

" Celle qui a enseigné au monde, comme la loi d'ici-bas, l'égalité fraternelle ajournée jusqu'alors à l'autre vie."

Ah ! quelle tape au catholicisme !

Allons encore :

" Celle dont lui-même a pu dire : "Si l'on voulait entasser ce que chaque nation a dépensé de sang, d'or et d'efforts de toute sorte pour les choses désintéressées qui ne devaient profiter qu'au monde, la pyramide de la France monterait jusqu'au ciel : "

Remplacez le mot France par franc-maçonnerie et vous aurez le vrai sens de la pyramide de la France.

Il est, en effet, indéniable que, dans chaque pays, elle a fait couler des flots de sang, verser des monceaux d'or, en semant la ruine et la désolation partout. Sur ce point, je ne conteste pas.

Reprenons la marche du discours :

" faire connaître cette patrie,"

En d'autres termes : la franc-maçonnerie :

" la faire comprendre, la faire aimer, n'est-ce pas donner à l'enfant l'éducation à la fois nationale et humaine, celle qui fait de lui le soldat du devoir dans la patrie, le soldat du droit dans l'humanité ? "

Encore ici les termes dont se sert l'orateur sont mesurés et calculés. Quand on connaît la valeur de leur équivalent, on finit par tout bien expliquer.

Ainsi le frère Bourgeois parle de l'éducation *nationale*. C'est *maçonnique* qu'il faut entendre, car la franc-maçonnerie prétend s'identifier avec la nationalité française. Education humaine veut dire éducation sans Dieu, sans notions religieuses, mais selon la seule raison humaine. C'est le rationalisme.

Faire de l'enfant un soldat du devoir dans la *patrie*, lisez : un *esclave* de la *franc-maçonnerie* ; un *soldat* du droit dans l'*humanité*, c'est-à-dire un *propagateur* et un *défenseur* des principes maçonniques dans le *monde entier*.

C'est de cette façon qu'il faut entendre tous les discours prononcés par les frères maçons devant les profanes.

Le frère Bourgeois continue en s'adressant à la jeunesse :

" Jeunes gens que la République a appelés à cette fête, fils de nos universités, de nos lycées et de nos écoles.".....

Universités, lycées et écoles qui sont à nous, francs-maçons, qui sont dirigés d'après les principes et les doctrines de la secte, et d'où la religion et le Christ ont été bannis et remplacés par le naturalisme et le rationalisme.

" C'est en vous que sera demain cette âme de la France."

L'esprit de la Révolution :

" que le génie de son fils immortel rend aujourd'hui visible au milieu de nous. Qu'elle vous pénètre".....

La doctrine maçonnique :

" et qu'elle vous élève ! Puissiez-vous, par elle, être guidés dans les doutes, redressés dans les défaillances".....

On appelle défaillants ceux qui, dégoûtés des infamies de la secte, tentent de revenir au culte du seul vrai Dieu :

" fortifiés dans les épreuves."

Les épreuves sont la lutte haineuse faite sans trêve ni merci au Christ et à son Eglise :

" Par elle, soyez forts, soyez justes et soyez bons. En elle, soyez unis, et qu'après vous elle passe en vos fils, aussi généreuse et aussi pure, plus glorieuse encore et plus rayonnante."

Frère Bourgeois me paraît un bon papa maçon. Il donne aux jeunes gens les vrais conseils que tout sectaire zélé ne doit pas omettre, afin d'entretenir l'esprit de haine dans le cœur des générations présentes et futures.

Passons au dernier mot de cette harangue. Ce sont les paroles mêmes de Michelet qui sont livrées à la méditation de la postérité :

" Ecoutez, voici les paroles que vous adresse celui que vous êtes venus saluer. Voici son suprême acte de foi : "Jeune monde qui devez prendre bientôt notre place, il faut que je vous remercie. Qui, plus que moi, avait étudié le passé de la France ? Qui devait la sentir mieux, par tant d'épreuves personnelles qui m'ont révélé ses épreuves ? Cependant mon âme s'était alanguie, la réalité m'échappait et notre patrie, que je poursuivais toujours, que j'aimais toujours, je la voyais toujours "là-bas." Elle était mon objet, mon but, un objet de science et d'étude. Elle m'est apparue vivante.... En qui ? En vous. En vous, jeunes hommes, j'ai vu la patrie, son éternelle jeunesse..... Comment n'y croirais-je pas ?"

Pour un suprême acte de foi, je le trouve mince, décevant.

Mon âme s'était alanguie, dit Michelet. C'est évident. Je crois son affirmation, car une âme parfaitement consciente de ses actes, au moment suprême, aurait su, à l'amour de la patrie, mêler

l'amour de Dieu et affirmer les droits de "Celui dont relèvent tous les empires."

Mais on peut dire selon une expression poétique :

" Son âme s'est faussée à force de sentir,
" Et sa trompeuse voix n'a pu que lui mentir.

Dans son numéro du 30 juillet, la complaisante *Patrie*, de Montréal, reproduit, sans commentaire, du *Journal des Débats*, un article signé A. Albert-Petit.

J'y lis l'appréciation suivante :

" A travers les âges, il a suivi et démêlé la marche du progrès, marche troublée et hésitante, que les pires épreuves ne lui font pas perdre de vue. Michelet a toujours cru au triomphe final du droit et de la justice.....

Il salue—avec quel cri de délivrance!—la Révolution française comme l'avènement d'un état social fondé sur la loi. Elle est pour lui le couronnement d'une longue suite d'efforts, plus ou moins conscients, vers un idéal de fraternité. C'est pourquoi il lui a voué un culte filial, qui trouble parfois sa vision, mais qui parfois aussi l'aiguise, car la passion éclaire ceux qu'elle n'aveugle pas,"

A cette apothéose de Michelet par un des chefs en vue de la haute maçonnerie, veut-on que nous joignons un autre témoignage, certes moins nuageux et beaucoup plus explicite? Écoutez la *Petite République*, un organe socialiste français, résumer en un mot l'esprit de Michelet :

" A l'heure actuelle, le socialiste, avide d'unité et de précision, se demande quel est le trait essentiel de la physionomie de Michelet; quelle est, dans cette robuste nature, l'énergie maîtresse vers laquelle toutes les autres se concentrent? Je crois qu'il faut répondre sans hésiter: *la note caractéristique du génie et de l'œuvre de Michelet, c'est la haine du prêtre.*

" Cette haine intrépide et féconde s'éveille, chez Michelet, avec les premières influences de l'enseignement universitaire de son époque; elle s'avive aux flammes de colère que les paroles de Michelet, devenu professeur à son tour, allument dans la pensée et les manifestations de son public; elle s'exaspère par l'indignité de la polémique que les prêtres lui opposent."

La feuille socialiste collectionne ensuite pieusement un certain nombre de citations furibondes et blasphématoires, où Michelet a exhalé sa rage contre le clergé, et conclut :

" Aujourd'hui le socialisme n'a pas de pire ennemi que le prêtre. Puisque, contre ce misérable adversaire, *l'œuvre de Michelet est un arsenal complet d'attaque et de défense*, prenons notre part des fêtes qui vont commencer."

La conclusion à tirer, c'est que Michelet a fait l'œuvre de la Révolution et de la franc-maçonnerie. C'est pourquoi cette dernière a entrepris de le mettre en évidence en organisant les fêtes de son centenaire. Son but est de proposer à l'admiration des peuples un homme dont la vie a été consacrée à dénigrer et battre en brèche l'Eglise du Christ par la libre pensée, le scepticisme, le naturalisme, le rationalisme et le matérialisme.

Et c'est cet homme néfaste que certaine presse prétendue catholique ose présenter à ses lecteurs de la province de Québec sans un mot de remarque, de réserve ou de blâme à son sujet.

En écrivant cet article et montrant Michelet sous son vrai jour, j'ai voulu protester contre cette manœuvre, trop significative pour que le sens en échappe à l'observateur le moins clairvoyant.

31 juillet 1898.

MARC-ANTOINE.

La Chine catholique

(Suite)

La convention de Péking était, comme le traité de Tient-sin, rédigée en deux langues, en français et en chinois, et soumise à la clause qui donnait autorité interprétative au seul texte français. La disposition additionnelle concernant le droit d'acquérir la jouissance d'immeubles et de bâtir ne figurait que dans le texte chinois. On a beaucoup discuté sur ce défaut de concordance. Les Chinois ont parlé de manœuvre subtile; les Français ont répondu qu'il y avait erreur et lacune dans le texte français, et qu'il était ridicule de les soupçonner d'avoir surpris l'attention de leurs cocontractants dans la rédaction du texte qui devait leur être le plus familier. Les négociations finirent, en 1865, par une transaction: il fut entendu que connaissance serait donnée aux autorités locales des acquisitions projetées dans l'intérieur du pays, et que ces acquisitions seraient inscrites non pas au nom des missionnaires français, mais au nom des communautés chrétiennes. Ce qui fut alors accordé aux missionnaires catholiques sous le protectorat français fut virtuellement, par une application étendue de la clause de la nation la plus favorisée, accordé également aux missionnaires protestants à couvert sous le drapeau de leur nation d'origine, de l'Angleterre ou des Etats-Unis.

A la suite des massacres de Wuhu en 1891, les représentants des puissances étrangères obtinrent du gouvernement impérial la publication, dans la *Gazette de Péking* du 13 juin, d'un édit qui confirmait solennellement la liberté des missions religieuses et.

ordonnait aux autorités de prendre toutes les mesures nécessaires pour arrêter les provoquantes et fausses histoires répandues sur les missionnaires.

C'est donc des traités imposés par la pression extérieure des puissances et de ces dernières années seulement, de 1860 à 1865, que date le droit de propagande et d'expansion des missions chrétiennes.

* * *

Mais que de difficultés à vaincre pour opérer des conversions ! La route paraît libre d'entraves légales, ce sont des obstacles de fait qui naissent de toutes parts ; ils surgissent d'une hostilité sourde, de l'intérêt, des préjugés et du scepticisme. Les missionnaires sont envisagés comme les précurseurs des puissances étrangères dont tout le monde se méfie ; on leur fait force politesses, mais en secret beaucoup d'autorités déclarent qu'il y a lieu de s'opposer à tout ce qui pourrait accroître leur influence. La doctrine qu'ils prêchent est dure à entendre et à observer ; elle condamne des pratiques religieuses officielles et ces coutumes antiques qui constituent le culte idolâtrique des ancêtres et qui sont regardées comme un des principaux liens de la vie sociale.

Dans les classes lettrées, c'est le scepticisme qui règne en maître ; dans les classes populaires, c'est la crédulité ignorante ; scepticisme et crédulité sont le produit de l'anarchie religieuse à laquelle est livré le pays. La *religion primitive* s'est égarée dans les superstitions, faute de précision dans la doctrine, de sacerdoce indépendant et par suite du contact avec les peuples vaincus. Le confucianisme fait corps avec elle, il forme sa morale pratique. A côté se sont élevés deux autres cultes, le *taotisme* qui a développé en le défigurant l'enseignement du philosophe Laotseu, et le *boudhisme* qui est arrivé des Indes un demi-siècle avant le Christ. Ces trois doctrines, ou plutôt ces trois cultes vivent dans une apparente promiscuité. Ils ont des temples dans les moindres cités. Les Chinois vont indifféremment là où ils croient momentanément avoir le plus à espérer ; les dogmes leur sont étrangers ; les pratiques seules les intéressent. Quelquefois ils mêlent les trois religions dans la plus embrouillée des confusions.

Ajoutez que l'opinion publique est complètement défavorable à une campagne religieuse. Ceux qui passent pour sages, disent que les hommes venus de l'Occident ne leur ont pas donné et ne leur donnent pas, en général, l'exemple d'une honnêteté et d'une moralité supérieures aux leurs. Et les basses classes ont foi dans de méchants bruits qui ont été répandus ; elles veulent que les missionnaires se livrent à des actes cruels et infâmes, et quand elles les voient administrer l'extrême-onction ou recueillir les enfants du sexe féminin dont les Chinois se débarrassent, elles les soupçonnent de percer et d'arracher la pupille des yeux pour faire des médicaments étranges.

On ne parvient à vaincre de tels obstacles que par l'activité, le dévouement, la publicité de l'action, et la persévérance de la patience.

Protestants et catholiques se sont mis à l'œuvre.

Le premier missionnaire protestant Robert Morrison arrive

à Canton en 1807 ; il prépare le terrain par des traductions. Au début ses appels et ses efforts restent sans aucun écho. L'œuvre ne commence à se développer, et encore bien lentement, que vers 1830 ; des ouvriers réellement distingués viennent à l'aide d'Angleterre, d'Allemagne, des Etats-Unis. En 1834, le docteur Parker ouvre à Canton un hôpital et inaugure, peut-on dire, le système des missions médicales qui prit bientôt une si grande extension dans la propagande protestante. D'année en année le mouvement gagna, surtout à partir de 1845. Si bien qu'en 1890, lorsque le protestantisme tint à Shang-hai une conférence pour aviser aux moyens d'unifier ses efforts, 40 sociétés différentes de missionnaires se trouvèrent représentées. A noter comme les principales : la *China-Inland-Mission* dont le siège est à Londres, mais qui a un certain caractère international, étant soutenue et trouvant des auxiliaires dans les Etats Scandinaves, en Amérique et en Allemagne ; — la *London Missionary Society* à laquelle appartenaient Morrison et ses premiers adjoints ; — les sociétés presbytériennes américaines, — et la société allemande, *Evangelische Missions-Gesellschaft zu Basel*.

Cependant la statistique qui fut alors dressée, n'était pas en définitive très satisfaisante.

Il en résultait que les provinces les plus travaillées avaient été le Fukien, le Kouangtung, le Shantung et le Pechili ; qu'il y avait en Chine, en 1890, 589 missionnaires, 391 femmes auxiliaires mariées et 346 non mariées, soit au total 1296 personnes dévouées à la propagande religieuse et dont un nombre important, tant d'hommes que de femmes, avaient fait des études médicales, et desservaient 61 hôpitaux. Mais, pour un si grand nombre d'ouvriers, l'on ne comptait que 522 communautés et seulement 37.287 fidèles ou communians.

D'où vient cette disproportion entre l'effort et le résultat ?

De diverses causes qui agissent différemment suivant les endroits. Ici, c'est le caractère anglais du missionnaire qui se heurte à l'antipathie que les autorités lettrées ont fait naître contre les introducteurs de l'opium, antipathie toujours persistante et toujours exploitée, quoi qu'en dise M. Curzon. Là, c'est le manque de sacrifice du missionnaire protestant, surtout du missionnaire américain, qui trop souvent exerce son ministère comme s'il ne s'agissait que d'une affaire commerciale ou bien recherche trop avidement ses aises, si ce n'est pour lui, au moins pour sa famille. C'est la contrariété et l'opposition dans l'enseignement des ministres qui appartiennent à des confessions différentes. Ailleurs, c'est l'organisation défectueuse de la mission qui choque les idées régnautes ; ainsi les protestants emploient à des missions actives un trop grand nombre de femmes, et cela dans un pays où la réserve la plus étroite est de rigueur pour le sexe féminin.

.....
 Les missions catholiques ont été plus heureuses dans leur travail. L'*Annuaire des Missions catholiques* de 1898, publié par la Propagande, donne la statistique suivante : Catholiques 632.448 (non compris les catéchumènes), églises et chapelles 3930, prêtres

européens 759, prêtres indigènes 469, écoles 2013, séminaires 49 (1).

Très adroitement conduites, elles agissent autant par les œuvres que par la prédication. Elles fondent des écoles, des orphelinats, des collèges, des hôpitaux : elles ont même des établissements qui préparent aux degrés supérieurs de l'administration. Elles se livrent, dans ce pays où l'épouse est plutôt traitée en esclave qu'en égale du mari, à cette grande œuvre de moralisation et de progrès qui est le relèvement de la dignité, de la considération et de l'éducation de la femme.

Suivant la recommandation de Rome, qui a vu bien juste en insistant sur la nécessité de former un clergé indigène au courant mieux que tout autre de la langue et des habitudes locales, plus facilement reçu et accepté, des séminaires ont été créés dans la plupart des provinces. Enfin, pour éviter le retour des luttes anciennes et faciliter le travail par sa division et sa spécialisation, le territoire chinois a été partagé entre les grands ordres religieux et les maisons spéciales se consacrant aux missions.

Les Lazaristes occupent les environs de Péking et le centre oriental de la Chine propre. Les Jésuites ont le Pechili sud-est et les deux provinces de Kiangsu et de Ngan-hoei qui forment le Kiangnan et qui comprennent plus de 100.000 catholiques. Les Dominicains défrichent le sud-est, tandis que les Franciscains ont pour champ de labeur une partie du Shensi, le nord et l'est de la province de Shan-Tung et le Hupe.

Les maisons spéciales sont de diverses nationalités. Les Français possèdent le puissant Institut des missions étrangères qui, ayant le Tonkin dans son cercle d'attribution, devait naturellement recevoir le Thibet et les provinces de la Chine méridionale. On lui a adjoint le Szechuan. Les Italiens ont un séminaire particulier à Milan qui dessert Hong-Kong et le Honan, et un autre séminaire à Rome, le séminaire des saints Apôtres Pierre et Paul, qui veille au Shensi méridional. Les Allemands et les Autrichiens ont fondé en 1873 à Steyl, en Hollande, un séminaire qui leur est propre, quoiqu'on y admette aussi quelques Hollandais ; la maison de Steyl a souci du sud de la province du Shan-Tung ; le vicaire apostolique est Mgr Anzer ; il a dans son ressort la communauté chrétienne de Kia-Chou.

Les Belges ont la Congrégation de Scheut qui fut fondée, en 1862, par l'abbé Théophile Verbist et qui est en pleine prospérité. Pour rendre justice au zèle de chacun, disons que la maison compte aussi un important contingent de prêtres hollandais. La fondation de l'Etat du Congo a mis son dévouement à l'épreuve, et elle a pris le parti de soigner tout à la fois pour l'évangélisation du Congo et pour celle de la Chine. Elle a aujourd'hui deux établissements : l'un à Scheut, l'autre à Louvain ; elle compte 152 étudiants, et depuis cinq ans envoie chaque année en moyenne 20 missionnaires au dehors, dont deux tiers partent pour la Chine et un tiers pour le Congo.

(1) Par suite d'une erreur commise dans le tableau récapitulatif à propos du Kiangnan dont la population chrétienne n'est fixée qu'à 10.070 âmes alors qu'elle s'élève en réalité à 104.070 fidèles, *l'Annuaire des Missions* de 1898 ne donne pour l'ensemble de la Chine que 532.448 catholiques au lieu de 632.448.

A leur activité on a confié les trois provinces de Mongolie, le Kansu et la mission d'Ili dans le Turkestan, au total cinq départements dont quatre ont le rang de vicariats.

La besogne est assez ingrate, et le champ à cultiver peu fertile. Les Mongols sont très nomades, éparpillés sur un territoire immense. Les missionnaires belges s'attachent aux Chinois qui débordent au delà de la grande muraille, et ils les groupent en communautés chrétiennes d'agriculteurs. Dans le Kansu, ils sont en présence d'un tout autre état social ; ils y multiplient leurs écoles.

L'effectif des missions belges comporte (1) : 114 prêtres dont 26 Chinois formés dans leurs séminaires ;—63 stations desservant 145 chrétiens ;—30.000 chrétiens dont 800 Mongols seulement ;—8 grands orphelinats où sont éduqués plus de 2000 enfants ;—un grand nombre d'écoles et d'institutions charitables.

Si, au lieu d'examiner la répartition territoriale du travail des missions catholiques, on veut se rendre compte du rôle de plus en plus important que remplissent en Chine les divers ordres et instituts, on peut comparer les chiffres suivants que donnent les statistiques pour l'année 1897 :

MISSIONNAIRES	Nombre	Population chrétienne desservie
Missions étrangères de Paris.	275	174.970
Jésuites	126	149.580
Franciscains	117	102.060
Lazaristes	75	97.530
Scheut	88	30.342
Dominicains	28	38.010
Sém. de Milan	15	9.250
Sém. Sts Pierre et Paul	13	9.180
Steyl	31	9.030

Dans la file des ordres et des instituts qui marchent résolument en avant à la conquête religieuse de la Chine, la maison

(1) L'Annuaire des *Missions Catholiques* (Romæ, 1898) donne la statistique suivante dans laquelle, d'une part, le nombre des habitants de la Mongolie serait très supérieur à la réalité s'il faut suivre les derniers recensements, et d'autre part, le chiffre des prêtres inférieur au chiffre actuel, si je consulte les indications qui m'ont été fournies.

	Mongolie Orient.	Mongolie Centr.	Mongolie Occid.	ILI	KANSU	TOTAL
Habitants		15.000.000 (1)		—	10.000.000	—
Superficie (kil. c.)		2.831.000		—	325.000	—
Catholiques	7.890	14.900	4.430	112	3.010	30.342
Eglises et chapelles	29	55	29	2	13	128
Prêtres européens	18	23	21	5	17	84
— indigènes	4	11	1	—	—	16
Ecoles	25	35	18	1	8	87
Séminaires	1	—	1	—	1	3

belge de Scheut occupe un rang très honorable. Les difficultés de la tâche qui lui est confiée, et en particulier les embarras que cause l'immensité d'étendue de la Mongolie, expliquent le nombre proportionnellement si élevé de missionnaires qu'elle est obligée d'employer pour desservir ses diverses communautés chrétiennes. Avec le tiers du chiffre de son personnel, les Dominicains parviennent, dans le Fukien, à satisfaire aux besoins d'une population fidèle plus considérable.

Il serait injuste de ne pas payer aux vaillantes religieuses qui assistent les missionnaires dans leur propagande, le tribut d'éloges qui leur revient. On les trouve dans les hôpitaux, dans les orphelinats, dans les écoles pour filles. Beaucoup arrivent d'Europe : elles appartiennent à des Congrégations diverses : ce sont des Filles de la Charité de St-Vincent-de-Paul, des Sœurs Canossiennes, des Franciscaines, des Dominicaines, des Sœurs de la Providence, des Sœurs de St-Paul de Chartres, etc. Les missionnaires allemands de Steyl sont aidés par une communauté particulière de Sœurs de Steyl. Il a été parlé jadis d'envoyer en Mongolie, dans le cercle des missions de Scheut, des religieuses belges qui auraient été formées par les Sœurs de la Charité de Gand, mais jusqu'à présent ce projet n'a pas encore pu recevoir d'exécution. On parle toutefois d'un prochain départ de Mgr. Van Aertselaer avec une première caravane de sœurs belges.

A côté des religieuses européennes se distinguent, par leur dévouement et par leur piété, de nombreuses religieuses indigènes qui, après avoir été élevées dans les missions, aspirent à entrer dans les congrégations auxquelles appartenaient leurs maîtresses et à pouvoir se dépenser en efforts désintéressés. Il y a même des communautés fondées récemment en Chine. Ainsi, en 1875, Mgr. de la Place institua à Peking la congrégation chinoise enseignante des Filles de St. Joseph, et cette congrégation rend aujourd'hui de sérieux services aux Lazaristes dans leurs vicariats du Pechili. Dans le Szechuan, M. Moye a réuni, d'après des règles fort simples et avec des vœux d'un an, des jeunes filles chinoises prêtes à se consacrer à l'éducation des enfants de leur sexe et des femmes catéchumènes. On a appelé ces jeunes filles des "Vierges chinoises," et leur utilité s'est révélée si grande et si précieuse, que presque partout l'exemple de Szechuan a été imité. Les établissements de filles des missions de Scheut sont confiés à des Vierges chinoises.

Le catholicisme a une campagne bien pénible et bien lourde à mener en Chine. Mais les ouvriers et les ouvrières ne manquent pas à l'appel ; le zèle du sacrifice enflamme encore tous les jours de nobles âmes. Ce qui console, c'est de voir que leurs labeurs ne sont pas stériles, que le bon grain commence à germer, à lever, et qu'à l'ardeur des missionnaires et des Sœurs venus de l'Europe répondent, avec une admirable abnégation, des Chinois et des Chinoises qui veulent à leur tour devenir des missionnaires et des religieuses pour propager les traditions divines.

J. VAN DEN HEUVEL.

(A suivre)

Le mouvement catholique

AU CANADA

Mgr. Walsh, archevêque de Toronto, est décédé, presque subitement, dimanche soir, à sa résidence archiépiscopale, dans la 68^{me} année de son âge. L'Eglise du Canada est terriblement éprouvée depuis quelque temps. La mort décime les rangs de son épiscopat. C'est le quatrième évêque canadien que Dieu appelle à lui depuis six mois.

La perte de Mgr. Walsh sera vivement sentie dans l'archidiocèse où il a déployé de toute façon les ressources de son zèle apostolique et ses brillantes qualités d'administration. C'était un prélat très instruit, abondant et classique, d'une grande douceur de caractère, d'une piété exemplaire, d'une activité pour ainsi dire inépuisable. Il laisse derrière lui des œuvres considérables.

Voici quelques détails biographiques sur l'illustre défunt que nous empruntons à la presse quotidienne :

L'archevêque de Toronto était né à Mooncoin, comté de Kilkenny, Irlande, le 23 mai 1830. Il fit ses études au collège St. Jean de Waterford. En 1852, il entra au grand séminaire de Montréal. Mgr. Charbonnel lui conférait le sous-diaconat en 1854, et le jour de la Toussaint 1855, il était ordonné prêtre. Il fut d'abord envoyé au lac Simcoe et il fut le premier prêtre de cette paroisse. Il profita des loisirs que lui laissaient ses peu nombreuses occupations pour développer encore ses connaissances religieuses.

En 1856, il fut nommé curé de la paroisse Ste-Marie de Toronto. En 1859, Mgr. Lynch le désigna comme recteur du collège de St. Michel. Le jour de Pâques 1862, il est fait vicaire-général du diocèse de Toronto, et en 1864, il se rend à Rome, où il est reçu par le Pape Pie IX.

Choisi comme évêque de Sandwich, il fut consacré par Mgr. Baillargeon, archevêque de Québec, assisté des évêques de Montréal et de Toronto. En 1868, il quittait Sandwich pour London, le siège épiscopal ayant été transféré dans cette dernière place, par décret de la Propagande en date du 15 juin même année. C'est alors que Mgr Walsh put donner la mesure de son inépuisable activité. Il fallait liquider la dette énorme du diocèse, réorganiser le clergé, fonder des missions. Il fallait donner des prêtres à un grand nombre de nouvelles paroisses, bâtir des églises. L'éducation était en souffrance et il n'y avait pas d'asiles pour les orphelins et les malades.

Dans ses trois premières années d'épiscopat, il éteignit la dette, et lorsqu'il fit son voyage *ad limina*, il put annoncer au St. Père qu'il avait fait construire 28 églises, dont plusieurs très importantes, et 12 presbytères et enfin un magnifique palais épiscopal. La cathédrale de London, dont la première pierre avait été posée en mai 1881, était consacrée par Mgr. Walsh, le 28 juin 1885. En 1887, il se rendait à Rome pour assister au jubilé du Pape Léon XIII.

Quelque temps après, Mgr. Lynch, archevêque de Toronto, succombait après une longue maladie, et l'évêque de London était appelé à lui succéder, le 27 novembre 1889. Il fit dans son nouveau diocèse preuve de la même activité, du même zèle et du même dévouement qu'il avait montrés à London. On lui doit la restauration de l'église St-Michel, actuellement l'un des plus riches monuments de Toronto.

La mort de Mgr. Walsh ouvre une nouvelle succession épiscopale. Voilà trois sièges auxquels le Pape aura à pourvoir dans notre pays, après les vacances de la cour de Rome. Il est assez probable que ces nominations seront faites ensemble et dans les plus courts délais.

Voici le temps des retraites ecclésiastiques, une période extrêmement importante pour toutes les personnes consacrées à Dieu et au ministère des âmes. Il convient de prier pour que ces retraites donnent les meilleurs fruits. Dans notre diocèse, M. le Vicaire capitulaire a décidé qu'il n'y en aurait pas cette année, à cause de la mort de Mgr. Lafèche.

AUX ETATS-UNIS

Le président McKinley a signé le bill adopté par le Sénat pour autoriser l'érection d'une chapelle catholique à l'Académie militaire de West Point.

Nous notons le décès, à Tucson, Arizona, le 16 juillet dernier, de l'archevêque Salpointe qui, de 1885 à 1894, a été le métropolitain de Santa Fe.

Mgr. McGovern, évêque de Harrisburg, Pe., est mort lundi dernier dans la 66ième année de son âge et la dixième de son épiscopat.

On annonce la mort de M. Joseph Banigan, de Providence, R. I., un grand philanthrope et un patron catholique croyant et

pratiquant. En 1880, il fonda l'asile des vieillards, à Pawtucket, au prix de \$150,000 à \$200,000. Il fit subséquemment plusieurs dons à cette institution. L'un de ses derniers actes fut de signer le contrat de construction d'une résidence pour le chapelain de l'asile. Il fonda de même le Refuge Ste. Marie pour les ouvrières, au prix de \$100,000. On signale plusieurs autres dons considérables qu'il fit à diverses institutions catholiques de Providence, ainsi que la fondation d'une chaire à l'Université catholique et un don généreux à la bibliothèque de cette institution.

Si tous les riches savaient aussi bien employer leur argent, quelle moisson ils prépareraient pour eux-mêmes à l'heure de la mort, et quelle somme de bien ils réaliseraient !

Des 23 jeunes gens qui ont reçu le degré de bachelier ès arts au Collège de Manhattan, à New-York, en juin dernier, 15 ont demandé à être admis dans divers séminaires de théologie, 7 ont subi leurs examens au Séminaire St. Joseph, à Dunwoodie, pour l'archidiocèse de New-York, 3 pour le diocèse de Brooklyn, 1 pour le diocèse de Springfield, 1 pour le diocèse de Manchester, 1 pour le diocèse de Hartford, et 2 sont entrés au noviciat des RR. PP. Paulistes.

A l'école navale de Newport, il y a un chapelain protestant du nom de Rose qui, depuis quelque temps, se permet, paraît-il, dans ses sermons, des remarques insultantes à l'adresse de la religion catholique. La majorité des élèves de cette école est catholique et, comme l'assistance des élèves est obligatoire aux offices auxquels préside le chapelain, l'incongruité du révérend n'en est que plus odieuse. Le curé Deady, de l'église St. Joseph de cette ville, s'est plaint à qui de droit de ce délit prévu par les règlements de la marine américaine, et il a reçu l'assurance que, si ce que l'on rapporte sur le compte du chapelain est bien fondé, sa conduite fera l'objet d'une enquête sévère dont le résultat empêchera de renouveler ses exploits de langue trop aiguisée. Ce sera une leçon pour lui et pour d'autres.

Le bill accordant 30 pour 100 aux écoles catholiques des Sauvages, adopté par le Sénat et renvoyé à la Chambre des représentants qui n'avait d'abord alloué que 20 pour 100, a reçu l'assentiment des deux chambres et a été signé par le président. Voici donc la question réglée.

La date du sacre de Mgr. Cunningham, évêque élu de Wichita, Kansas, n'est pas encore fixée, mais on croit que la cérémonie aura lieu le jour de la fête de St Barthélemy, le 24 août.

Durant la guerre civile, l'église catholique de Jackson, Miss., fut détruite par un incendie allumé par les troupes fédérales sous le commandement de Sherman. En dépit d'efforts multipliés, les catholiques n'ont pu encore obtenir l'indemnité de \$2.000 qu'ils réclament de ce chef. mais leurs voisins de l'association dite The Methodist Book Concern ont obtenu, eux, les \$288,000 qu'ils demandaient. Le fait en dit long.

Il paraît que les membres de la fameuse association de fanatiques connue sous le nom d'A. P. A. se font toujours remarquer par leur absence complète des rangs de l'armée américaine en service actif. La simple constatation de ce fait sera plus dommageable à ces sectaires que des flots d'encre dépensés à les combattre dans la presse.

Il y a, à Indian Camp Plantation, Le. une léproserie instituée par l'Etat et où quatre Sœurs de Charité donnent leurs soins aux infortunés atteints de ce mal terrible. Dans le dernier rapport officiel sur cette institution, le dévouement et l'esprit de sacrifice de ces nobles religieuses sont l'objet d'éloges mérités, et le gouverneur Foster en fait mention lui-même dans son message à la législature de l'Etat.

On a réorganisé la Société Historique catholique, aux Etats-Unis. La Société vient de procéder à l'élection de son personnel dirigeant et elle est maintenant prête à se vouer de tout cœur à l'objet de sa fondation. Elle a son siège à New-York.

AUTRES PAYS

ITALIE.—En dépit de toutes les rumeurs sinistres, il semble que l'état de santé du Souverain Pontife soit encore très bon. Léon XIII se prodigue à ses visiteurs, aux associations catholiques comme le cercle St. Pierre de Rome, par exemple, et continue à diriger sans faiblir toute l'administration de l'Eglise.

—Les derniers journaux d'Europe nous annoncent que le cabinet Pelloux a décidé de poursuivre la politique anticléricale de son prédécesseur di Rudini. Tant pis pour lui !

Nous notions dans notre dernière livraison le fait que le général Pelloux n'est pas franc-maçon. Il paraît que c'est vrai, mais le pays n'y perd rien, car il a eu le soin de s'entourer d'une véritable bande de frères. Sur les onze ministres, neuf sont francs-maçons avérés.

—Un comité vient de se former pour célébrer solennellement le dixième anniversaire de la mort d'un grand bienfaiteur de l'humanité, Don Bosco, l'illustre fondateur des Salésiens. L'on se propose à cette occasion d'ériger une chapelle au scolasticat de Turin-Valsalice où reposent les restes mortels de Don Bosco.

Le comité international a son siège à Turin et est présidé par Mgr. l'archevêque de cette ville. Il sera secondé dans ses efforts par des comités nationaux établis un peu partout. Le cardinal Richard, archevêque de Paris, a accepté la présidence d'honneur du comité français.

—La Sacrée Congrégation de la Propagande vient de faire une série de nominations dans les pays de mission. Nous empruntons à la revue les *Missions catholiques* les noms des nouveaux élus et quelques notes sur leur carrière :

—A été nommé coadjuteur, avec future succession, de Mgr. Bray, lazariste, vicaire apostolique du Kiang-si septentrional (Chine), M. Louis Ferrant, Lazariste, né à Werwick (France) le 2 juillet 1859. Après d'excellentes études au séminaire de Cambrai, puis à la Maison-Mère de la Congrégation de la Mission, M. Ferrant partit pour la Chine en 1884. Actuellement, il est provicaire apostolique du Tché-Kiang.

—A été également nommé coadjuteur avec droit de future succession, de Mgr. Mélizan, Oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Colombo (Ceylan) le R. P. Antoine Coudert, de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, né en 1861, et actuellement curé de la paroisse annexée à l'église cathédrale.

—A été aussi nommé coadjuteur, avec future succession, de Mgr. Grégoire Grassi, Franciscain, vicaire apostolique du Chan-si septentrional (Chine), le R. P. François Pagolla, Franciscain, né le 4 octobre 1839, à Montereaggio (diocèse de Pontremoli). En 1863, il fut ordonné prêtre, et en 1867 il partit pour le Chan-si, où il fut d'abord attaché au séminaire de la Mission, puis nommé vicaire général, charge qu'il occupe actuellement.

—A été nommé préfet apostolique du Bas-Niger, le R. P. René Pawlas, né dans le diocèse de Châlons, en 1866, entré en 1860 dans la Congrégation du Saint-Esprit et envoyé après sa profession dans la mission du Bas-Niger.

FRANCE.—L'affaire Dreyfus-Zola est plus vivante que jamais. Les partisans du traître ne reculent devant rien. Tout leur est arme de combat.

Il est évident aujourd'hui que la révision du procès Dreyfus n'est que chose secondaire pour les leaders réels de l'agitation. Le but poursuivi est l'écrasement de l'état-major et l'affaiblissement de la France.

La Juiverie et la Franc-maçonnerie poursuivent leur œuvre néfaste : l'abaissement de toutes les nations catholiques.

Hier, elles faisaient écraser l'Espagne par les Etats-Unis. Aujourd'hui elles préparent une nouvelle défaite à la France.

Outre la perturbation générale causée dans le pays par l'affaire Dreyfus, les agitateurs à la solde des Youtres et des F. espèrent bien en effet réussir, à force de calomnies, à détruire la confiance du soldat dans ses chefs, à le séparer de ses officiers. Et alors, vienne la guerre que beaucoup prévoient à courte échéance, ce sera la déroute lamentable, le sang français coulant à flots pour la plus grande gloire de la Juiverie et de la Franc-maçonnerie.

Il est vrai que l'abominable pornographe dont la plume a sali toutes les classes de la société française et qui vient de fuir le sol de son pays, pourra alors écrire une nouvelle *Débâcle* que, comme la première, l'on répandra sans doute à des milliers d'exemplaires dans les casernes d'Allemagne.

Quand donc les peuples auront-ils assez de clairvoyance et d'énergie pour écraser dans leurs tanières les termites de la secte et expulser ou tout au moins claquemurer dans un bon et solide ghetto légal les fils d'Israël ?

Canadiens-français, profitez de l'expérience si chèrement acquise par les peuples de la vieille Europe. Brisez les dents de ces deux sinistres rongeurs : le Juif et le Franc-maçon !

—Les catholiques de Roubaix sont de rudes batailleurs qui n'entendent pas être traités en parias dans leur pays. Après dix années de lutte persévérante, ils ont réussi à arracher aux socialistes le mandat législatif et à chasser Jules Guesde de la vie publique. Ils sont aujourd'hui décidés à faire partout reconnaître leurs droits. Tout dernièrement ils manifestaient en faveur du droit de procession et, le 14 juillet dernier, ils réclamaient une fois de plus justice égale pour eux comme pour leurs adversaires.

La municipalité avait fait distribuer aux élèves des écoles publiques des gâteaux à l'occasion de la fête du 14 juillet. Très libérale, elle n'avait naturellement pas jugé à propos de faire la même chose pour les élèves des écoles libres. Les membres du comité *Justice-Egalité* conduisirent trois mille de ceux-ci devant la mairie et remirent aux administrateurs une énergique pro-

testation contre la partialité dont ils avaient fait preuve dans cette distribution.

“ Monsieur le maire, disaient-ils, nous protestons hautement contre cette injustice criante de la municipalité envers les enfants des écoles libres.

La liberté dont se réclame la République française reconnaît à tout citoyen le droit de faire élever ses enfants dans les écoles de son choix.

L'égalité que chaque Roubaisien subit devant l'impôt lui accorde le droit pour ses enfants de participer à la distribution de gâteaux le 14 juillet.

La justice exige ce devoir de la part de la municipalité. Plusieurs fois déjà, nous avons communiqué à M. le maire nos observations et fait valoir nos droits par rapport aux écoles libres, nous renouvelons aujourd'hui notre protestation indignée. Nous ne cesserons que lorsqu'on nous aura donné satisfaction.”

Voilà comment il faut agir en un pays libre !

Ajoutons que les catholiques roubaisiens ont eu soin de faire faire aux élèves de leurs écoles une distribution de gâteaux égale à celle faite aux dépens de la municipalité. C'est le côté gracieux de l'aventure.

—Mgr. Bannard, l'éminent recteur de l'université catholique de Lille, vient d'adresser à tous les évêques et directeurs de séminaires français une très-importante lettre dans laquelle il demande que l'on adjoigne aux cours que suivent actuellement les séminaristes des cours scientifiques complets. Il y développe longuement les raisons qui militent à l'appui de sa demande.

—Nous extrayons d'un grand article publié par les *Annales religieuses d'Orléans* au sujet du procès de Jeanne d'Arc, la note suivante :

Le 28 juin dernier, Mgr. l'évêque avait la joie d'apprendre que, dans la séance ordinaire de ce jour, la Congrégation des Rites avait rendu le décret de validité du procès apostolique *de virtutibus et miraculis* de la vénérable Jeanne d'Arc.

Les questions préliminaires de forme sont donc vidées : l'examen du fond va commencer. Il est commencé, nous dit-on, et M. Minetti rédige déjà la nouvelle plaidoierie dans laquelle, à l'aide des pièces du procès, il démontrera, nous l'espérons, que notre Jeanne d'Arc a pratiqué à un degré héroïque les vertus théologiques et cardinales, et que, par son intercession, des grâces signalées, de véritables miracles ont été obtenus du ciel.

ALLEMAGNE.—Bismark est mort. Quel monde de souvenirs évoquent ces trois mots, quelles pensées ils éveillent ! C'est toute l'histoire contemporaine qui se dresse devant nous : les luttes parlementaires, les roueries de la diplomatie, les joûtes sanglan-

tes des champs de bataille de Danemark, d'Autriche et de France, la carte de l'Europe remaniée, la falsification célèbre d'une dépêche retentissante, l'Empire d'Allemagne institué au bruit du canon sur les ruines de l'empire français, puis la lutte contre l'Eglise, l'éternelle victorieuse, les défis orgueilleux du Chancelier de fer, la persécution violente et, enfin, la marche vers Canossa, la paix conclue avec la Papauté et, couronnement d'une carrière grandiose, l'éclatante disgrâce suivie d'une tapageuse réconciliation.

L'occasion serait bonne pour évoquer le souvenir du Kulturkampf et de l'héroïque résistance des catholiques d'Allemagne. Nous espérons que le sujet tentera quelques-uns de nos amis.

BELGIQUE.—C'est réellement un événement d'exceptionnelle importance et sur lequel il est bon de méditer un peu que le congrès eucharistique international de Bruxelles.

Il nous a offert un spectacle réconfortant et plein d'enseignements. Il fait bon à l'âme croyante de voir les princes de l'Eglise et les chefs de l'état, des cardinaux et des ministres, des littérateurs et des artistes venir ainsi témoigner publiquement de leur foi au sacrement de l'Eucharistie, de leur amour pour le Dieu-hostie. Cela nous venge de tous les brocards, des plaisanteries stupides des petits esprits de la libre pensée. Cela aussi nous apprend à aimer de plus en plus notre temps qui, en dépit de tout, peut encore offrir de semblables manifestations.

Le catholicisme est bien réellement une religion universelle. Il n'a pas de théories secrètes dont la connaissance soit réservée aux seuls initiés, il n'a pas de pratiques religieuses abandonnées comme un rebut, aux petits et aux humbles. Le Souverain Pontife et le dernier des fidèles ont le même Credo, récitent le même chapelet, s'inclinent tous deux devant l'auguste Tabernacle. Les hommes illustres qui, sur tous les terrains où se manifeste l'activité humaine ont fait honneur à leur pays, et qui, hier, se réunissaient à Bruxelles sont des *dévôts*, purement et simplement des *dévôts*, comme les bonnes femmes de nos campagnes qui vont tous les mois faire leur heure d'adoration devant le Saint-Sacrement.

Après trois jours de rapports, de discours, de sermons éloquentes, après de magnifiques séances où des évêques et des prêtres éminents venus de partout, des hommes politiques et des savants avaient tour à tour entonné l'hymne de louange au Christ, dit sa royauté sur toutes choses, un événement s'est produit qui rappelait les grandes scènes d'autrefois. Une procession gran-

dièse, dont la splendeur défie toute description, s'est déroulée à travers les rues de Bruxelles, parmi les rangs pressés d'une population respectueuse, recueillie, venue de tous les points de la Belgique, cette terre privilégiée du culte eucharistique, ainsi que le rappelait Léon XIII dans le bref que nous publions ci-dessus. C'était bien là l'hommage qu'il fallait rendre au Christ Rédempteur.

Mgr. Terzian, un évêque arménien catholique, a publiquement exprimé en ce congrès le vœu que l'une des prochaines réunions ait lieu en son diocèse, patrie de l'apôtre Paul. Un vœu identique devait être au fond de l'âme de Mgr. Langevin, l'illustre archevêque de St. Boniface, présent lui aussi à ces grandes assises.

Pourquoi enfin le Canada n'aurait-il pas son congrès eucharistique international? La dévotion eucharistique s'est épanouie ici en une magnifique floraison d'œuvres diverses et nous avons tout autant que d'autres besoin du spectacle d'édification que nous donnerait un pareil congrès.

IRLANDE.—Le sort en est jeté. Le *Local Government Bill* a été adopté avec la clause anti-égalitaire dont nous avons déjà parlé et qui refuse au clergé de toutes les dénominations le droit de siéger dans les conseils de comté. C'est une insulte nouvelle au peuple irlandais.

Mais, et c'est le plus triste incident de toute cette affaire, il nous faut avouer qu'il s'est trouvé des députés irlandais pour approuver ce déni de justice. Ce sont les Parnellistes.

Honte!

ANGLETERRE.—L'on se prépare à célébrer solennellement le cinquantième de la fondation par le P. Faber de la maison de l'Oratoire à Londres.

Pendant ce demi-siècle les Oratoriens ont prodigué aux catholiques et aux protestants de Londres leur zèle et leur dévouement. Plus de sept mille convertis ont été baptisés dans leur maison. C'est là un chiffre plus éloquent que les plus belles phrases.

C'est le 26 mai prochain qui sera la date anniversaire de la fondation de cet établissement fameux. L'on se propose, à cette occasion, de donner à l'école placée sous le contrôle des Oratoriens un cadeau d'une dizaine de mille piastres. Le duc de Norfolk est à la tête du comité chargé de recueillir cette somme.

HAWAÏ.—L'annexion de Hawaï aux Etats-Unis a rappelé l'attention sur cette région.

La population totale de ces îles est d'un peu plus de 115,000 habitants. On y compte 45,000 Chinois et Japonais, 33,000 catholiques et 39,000 protestants, payens ou incroyants absolus. Les îles ont été érigées en vicariat apostolique et sont confiées au zèle des missionnaires français (les missionnaires de Piepus). L'Eglise y possède aujourd'hui 35 églises, 59 chapelles, un collège placé sous la direction des Maristes et donnant asile à plus de 550 élèves, un couvent dirigé par les religieuses des Saints Cœurs de Jésus et de Marie, des écoles primaires et secondaires, des établissements hospitaliers, etc.

Les prêtres qui pourvoient aux besoins spirituels de cette population sont au nombre de 23. Il est impossible, dit un de nos confrères américains, de se rendre compte de la vie de privations et de souffrances qu'ils mènent.

C'est dans l'une de ces îles que mourut le P. Damien, l'héroïque missionnaire dont le dévouement aux misérables lépreux a été célébré d'un bout du monde à l'autre par tous les hommes de cœur.

L'évangélisation des îles Sandwich ne date que des premières années de notre siècle. Elle fut commencée par le R. P. de Quélin et continuée par le R. P. Bachelot. En 1829, les ministres méthodistes réussirent à faire expulser celui-ci, mais plus tard la France exigea la liberté religieuse pour ses missionnaires et depuis, les progrès de l'Eglise ont été constants.

Le vicaire apostolique actuel des îles Sandwich est Mgr. Ropert, un Breton, qui s'est depuis longtemps consacré aux missions océaniques. Mgr. Ropert a été sacré évêque à Chicago, par Mgr. Riordan, le 25 septembre 1892.

1er août 1898.